

APPELS A PROJETS EN COURS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REGIONAL ECO-INNOVATION

**Date de
dépôt :**
1^{er} juin 2012
**1^{er} octobre
2012**

Organisée par le Conseil régional, OSEO, l'ADEME, la DIRECCTE et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, cette opération vise à identifier et soutenir les démarches innovantes individuelles ou partenariales des entreprises régionales :

- qui souhaitent réaliser un développement éco-innovant,
- qui se diversifient en créant de nouvelles éco-activités,
- qui mettent au point des produits éco-conçus,
- qui innove dans des modes d'organisation ou de production durables.

Cet appel à manifestation d'intérêt est organisé avec la participation d'INNOVALIS AQUITAINE et des pôles de compétitivité et clusters régionaux : XYLOFUTUR, AVENIA et CREAHD. [En savoir plus](#)

L'appel est ouvert toute l'année avec 3 dates de réception des AMI.



14^{ème} APPEL A PROJETS ECO-INDUSTRIE

**Déclaration
d'intention
avant le 9 mai
2012**

Cet appel s'adresse en priorité aux entreprises qui conçoivent et développent des produits, des procédés et des services innovants dans le domaine du développement durable. Il vise à soutenir des projets de recherche et développement, en particulier des démonstrateurs à fort potentiel économique et environnemental, avec des perspectives de mise sur le marché relativement proches (3 à 5 ans). Les projets portés par des PME feront l'objet d'une attention particulière. Les projets et démonstrateurs de taille inférieure aux seuils fixés dans les appels à manifestation d'intérêt (AMI) de l'ADEME ou dans des appels à projets nationaux spécifiques (Fonds Unique Interministériel, par exemple) seront notamment ciblés. [En savoir plus](#)



6^{ème} APPEL A PROJETS DU CITEPH

**Date de
clôture: 15
mai 2012**

Le 6^{ème} appel à projets du programme CITEPH a pour objet de promouvoir activement, en France et à l'international, le savoir faire, la technologie et les progrès pouvant résulter d'actions concertées en matière d'innovation pour l'industrie des hydrocarbures dans le domaine de l'Exploration-Production. Les propositions de projets de R&D et d'innovation peuvent obtenir des sponsors jusqu'à 50 % de financement si elles sont retenues au terme de la procédure d'instruction.

[En savoir plus](#)

